

Arrêté du 29 mars 2002 portant nomination au comité technique paritaire central du Parc national de la Vanoise

NOR : ATEN0210131A

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires de la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 9 avril 1984 portant création de comités techniques paritaires centraux dans les Parcs nationaux ;
Vu l'arrêté du 29 janvier 2002 relatif à la représentation du personnel au comité technique paritaire central du Parc national de la Vanoise ;
Vu les propositions de l'organisation syndicale SNE/CFDT,
Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés au comité technique paritaire central du Parc national de la Vanoise :

Représentants de l'administration

Membres titulaires

M. Traub (Philippe), directeur, président,
Mme Cuq-Granger (Danièle), directrice adjointe et responsable du pôle patrimoine,
Mme Dietz (Christine), secrétaire générale,
M. Giard (Dominique), responsable du pôle découverte-accueil.

Membres suppléants

M. Neumuller (Christian), chargé de mission agriculture,
Mlle Berlioz (Elisabeth), chargée de mission communication,
M. Martinot (Jean-Pierre), chargé de mission faune,
M. Devaux (Alain), chargé de mission technique.

Représentants du personnel

Au titre du syndicat SNE/CFDT

Membres titulaires

Mme Plaige (Véronique),
M. Barraud (Rémy),
M. Blanchemain (Joël),
Mlle Sagot (Clotilde).

Membres suppléants

Mme Giaconia (Elisabeth),
M. Bouche (Michel),
M. Ferbayre (Jean-Paul),
M. Gotti (Christophe).

Article 2

Les membres titulaires et suppléants sont nommés pour une durée de trois ans à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 3

La directrice de la nature et des paysages est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Fait à Paris, le 29 mars 2002.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice de la nature et des

paysages,
Christianne Barret